

Comité des Ministres

Les textes adoptés par le Comité des Ministres en 2020 sont consultables sur le site www.coe.int/cm.

Le Comité des Ministres est le principal organe de décision du Conseil de l'Europe. Il est composé des ministres des Affaires étrangères des États membres ou de leurs représentants diplomatiques permanents à Strasbourg.

En 2020, le Comité des Ministres a été présidé par la Géorgie jusqu'au 15 mai, puis par la Grèce jusqu'au 18 novembre, et ensuite par l'Allemagne. L'année a été marquée par le 70^e anniversaire de la Convention européenne des droits de l'homme, célébré par une cérémonie solennelle pendant la 130^e session du Comité des Ministres.

La 130^e session ministérielle s'est tenue par visioconférence depuis Athènes (Grèce), le 4 novembre 2020, où le Comité a pris une série de décisions notamment sur la garantie de l'efficacité à long terme du système de la **Convention européenne des droits de l'homme**. Les ministres ont conclu qu'aucune restructuration globale du mécanisme de la convention ne s'avérait nécessaire, mais que les efforts devaient être poursuivis par le Conseil de l'Europe dans son ensemble pour veiller à ce que le système de la Convention continue de répondre efficacement aux nombreux défis auxquels l'Europe est confrontée dans le domaine des droits de l'homme.

■ Durant la 130^e session, une **déclaration**, également appelée « Déclaration d'Athènes », a été présentée avec le soutien de 45 États membres. Elle reflète l'engagement des États membres à respecter les principes garantissant le respect des droits de l'homme, de la démocratie et de l'État de droit en temps de pandémie. Elle souligne, entre autres, que la Convention européenne des droits de l'homme établit clairement des lignes rouges infranchissables, même en période de grave crise de santé publique. La Déclaration d'Athènes insiste aussi sur la nécessité de protéger le droit à la santé pour tous et d'autres droits sociaux et économiques, sur la base de l'inclusion, de la non-discrimination et de l'égalité des sexes.

■ Le Comité des Ministres s'est félicité du rapport annuel de la Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe intitulé « **Le multilatéralisme en 2020** » et a réaffirmé

son attachement indéfectible au cadre de coopération multilatérale offert par le Conseil de l'Europe dans le but de parvenir à une plus grande unité et de mieux protéger les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit en Europe.

■ En avril 2020, le Comité des Ministres a adopté une Déclaration sur la **pandémie de covid-19**.

■ La Déclaration sur **les droits de l'homme et l'environnement**, adoptée par la présidence géorgienne sortante et les présidences grecque et allemande à venir du Comité des Ministres, appelait à la préparation d'un projet de recommandation du Comité des Ministres sur les droits de l'homme et l'environnement en 2020-2021 afin d'ancrer les approches communes entre les États membres et d'explorer les voies viables pour de nouveaux développements juridiques aux niveaux national et européen.

■ Une déclaration politique sur la réponse de l'éducation à la pandémie de covid-19 a été approuvée. Cette déclaration est accompagnée d'une Feuille de route du Conseil de l'Europe pour la réponse de l'éducation à la pandémie de covid-19, qui a montré comment l'Organisation adapterait son programme dans le domaine de l'éducation pour aider ses États membres à faire du droit à l'éducation une réalité au temps de la covid-19. Les ministres se sont également penchés sur le rôle de l'éducation en matière de protection du patrimoine culturel dans la perspective du changement climatique.

Pendant la réunion « Mise en œuvre des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme » présidée par **Panayiotis Beglitis** (au premier plan) (Strasbourg, 3 mars 2020)



■ Le Comité des Ministres a tenu ses quatre réunions annuelles « droits de l'homme » consacrées à la **surveillance de l'exécution des arrêts** et des décisions de la Cour européenne des droits de l'homme (la « Cour »). Cette année encore, un nombre important d'affaires a été clos, tandis que le nombre d'affaires en cours est resté stable, au niveau le plus bas depuis plus de dix ans. Au 31 décembre 2020, 5 233 affaires étaient pendantes (5 231 en 2019). La surveillance de 983 affaires, dont 187 affaires de référence, a été close. Dans le contexte de la série de **décisions qui visait à garantir l'efficacité à long terme du système de la Convention européenne des droits de l'homme**, le Comité est également convenu de continuer à renforcer l'efficacité du processus de surveillance de l'exécution des arrêts de la Cour.

■ Au cours de l'année, le Comité des Ministres a tenu plusieurs échanges de vues, notamment avec le Président de la Cour européenne des droits de l'homme, avec la Commissaire aux droits de l'homme et avec le représentant spécial de la Secrétaire Générale sur les migrations et les réfugiés.

■ En janvier, les Délégués ont salué la mise en œuvre des activités et actions du Conseil de l'Europe. Ils ont examiné la mise en œuvre de la **Stratégie du Conseil de l'Europe pour la gouvernance de l'internet (2016-2019)** et l'état de la mise en œuvre du **Plan d'action sur la construction de sociétés inclusives**. En février, les Délégués se sont félicités du

Plan d'action stratégique sur les droits de l'homme et les technologies en biomédecine (2020-2025) qui entend traiter les défis posés par les développements technologiques en matière de droits de l'homme. Ils ont encouragé la mise en œuvre de ce plan d'action stratégique, notamment au moyen de programmes de coopération avec les États membres et ont invité le Comité de bioéthique (DH-BIO) à les informer des progrès accomplis dans la réalisation de ses objectifs.

■ Tout au long de l'année, le Comité des Ministres a pris une série de décisions venant affirmer son opposition sans équivoque à la **peine de mort**.

■ En avril, en ce qui concerne **l'égalité des sexes et la diversité**, les Délégués ont pris note du rapport annuel 2019 sur la mise en œuvre de la Stratégie 2018-2023 du Conseil de l'Europe pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

■ En septembre 2020, les Délégués ont pris note du rapport abrégé de la 2^e réunion plénière du **Comité ad hoc sur l'intelligence artificielle (CAHAI)** et de son rapport d'avancement. Ils ont chargé le CAHAI d'avancer sur les conclusions compte tenu de la nécessité de promouvoir la synergie et la complémentarité de ses travaux avec ceux d'autres organisations internationales.

■ Dans le domaine de **la lutte contre le terrorisme**, en juillet 2020, les Délégués ont adopté un Outil pour

Réunion des Délégués des Ministres - départ de **Joseph Filletti**, Représentant permanent de Malte - délégués portant des masques orange dans le cadre de la campagne du Conseil de l'Europe pour combattre la violence à l'égard des femmes - Say No to Violence against Women 2020 (Strasbourg, 8 décembre 2020)



l'évaluation préliminaire du risque qu'une attaque terroriste soit commise par des individus radicalisés.

■ S'agissant des **droits de l'enfant**, en mars 2020, les Délégués ont adopté la Déclaration du Comité des Ministres intitulée « Renforcer les droits de l'enfant, pour une Europe à "l'épreuve du futur" ».

■ En juillet 2020, les Délégués ont pris note du deuxième rapport sur la mise en œuvre de **la Stratégie du Conseil de l'Europe sur les droits de l'enfant** (2016-2021).

■ En novembre, à l'occasion de la sixième édition de la Journée européenne pour **la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels** (18 novembre), six États membres¹ ont publié une déclaration commune, qui a été soutenue par les 41 autres États membres. Une déclaration commune a également été publiée par la Secrétaire Générale, les présidences entrantes et sortantes du Comité des Ministres et le président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

■ Dans le domaine de la santé, en mars 2020, les Délégués ont adopté la Résolution CM/Res(2020)3 sur **la mise en œuvre du suivi pharmaceutique** au bénéfice des patients et des services de santé.

1. Andorre, Belgique, Luxembourg, Monaco, Saint-Marin et Slovénie.

■ En juillet 2020, les Délégués ont pris note du deuxième rapport sur la mise en œuvre de **la Stratégie du Conseil de l'Europe sur les droits de l'enfant** (2016-2021).

■ Dans le domaine de **l'éducation**, le 12 novembre 2020, dans le cadre de la présidence grecque du Comité des Ministres, 17 États membres² ont décidé de créer un **Observatoire de l'enseignement de l'histoire en Europe** sous forme d'un accord partiel élargi et ont adopté la Résolution CM/Res(2020)34 correspondante.

■ La situation dans un certain nombre d'États membres a été régulièrement discutée au sein du Comité des Ministres. Le Comité des Ministres a réaffirmé son soutien sans équivoque des États membres du Conseil de l'Europe à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la **Géorgie** à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. Tout au long de l'année, le Comité des Ministres a pris note avec satisfaction du rapport final sur la mise en œuvre du Plan d'action pour la Géorgie pour la période 2016-2019 et des 21^e et 22^e rapports consolidés de la Secrétaire Générale sur le conflit en Géorgie. Les Délégués ont invité la Secrétaire Générale à engager un dialogue avec la Fédération de Russie et la Géorgie à cette fin, et ont

2. Albanie, Andorre, Arménie, Chypre, France, Géorgie, Grèce, Irlande, Luxembourg, Malte, Macédoine du Nord, Portugal, Fédération de Russie, Serbie, Slovénie, Espagne et Turquie.



Transfert de la présidence du Comité des Ministres de la Grèce à l'Allemagne - inauguration des couleurs allemande du tramway et levée du drapeau allemand, **Panayiotis Beglitis** Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire Représentant Permanent de la Grèce, **Marija Pejčinović Burić**, Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe, **Jeanne Barseghian**, Maire de Strasbourg et **Rolf Mafael** Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire Représentant permanent de l'Allemagne (Strasbourg, 18 novembre 2020)



Marija Pejčinović Burić, Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe rencontre **David Zalkaliani**, ministre des Affaires étrangères de la Géorgie, président du Comité des Ministres (Strasbourg, 27 janvier 2020)

appelé la Fédération de Russie à assurer aux organes du Conseil de l'Europe un accès immédiat et sans restriction aux territoires qui échappent au contrôle du Gouvernement géorgien. En octobre, les Délégués ont adopté toute une série de décisions complètes sur « Le Conseil de l'Europe et le conflit en Géorgie ».

■ En février, les Délégués ont pris note du rapport de suivi sur la mise en œuvre du Plan d'action pour la **République de Moldova** pour la période 2017-2020 et se sont félicités des progrès réalisés dans la mise en œuvre de ce plan d'action. En novembre, les Délégués ont approuvé un nouveau plan d'action conçu pour porter assistance à la République de Moldova au cours de la période 2021-2024.

■ En juillet 2020, les Délégués ont pris note du rapport de suivi sur la mise en œuvre du Plan d'action pour la **Bosnie-Herzégovine** au cours de la période 2018-2021. Ils se sont félicités des progrès réalisés dans la mise en œuvre de ce plan d'action.

■ Les Délégués ont pris note du rapport de suivi sur la mise en œuvre du Plan d'action pour **l'Ukraine** au cours de la période 2018-2021 et ont décidé de prolonger ce plan d'action jusqu'à la fin de l'année 2022 afin que tous les objectifs qui y figurent puissent être réalisés.

■ En octobre 2020, les Délégués ont pris note du document « **Aperçu de la coopération entre le Conseil de l'Europe et les États observateurs** ». À la même réunion, les Délégués ont approuvé la « **Déclaration commune sur un partenariat stratégique entre le Conseil de l'Europe et le Mexique** » et ont autorisé la Secrétaire Générale à la signer.

■ En novembre 2020, les Délégués ont pris note du rapport sur les activités de coopération du Conseil de l'Europe au **Kosovo***.

■ En 2020, la coopération avec d'autres instances internationales a continué de figurer en bonne place parmi les priorités du Comité des Ministres. Concernant **l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe**, les Délégués ont pris note du rapport de la présidence sur les résultats de la 31^e et 32^e

* Toute référence au Kosovo dans le présent document, qu'il s'agisse de son territoire, de ses institutions ou de sa population, doit être entendue dans le plein respect de la Résolution 1244 du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies, sans préjuger du statut du Kosovo.



130^e Session du Comité des Ministres par visioconférence – **Marija Pejčinović Burić**, Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe avec **Miltiadis Varvitsiotis**, ministre délégué des Affaires étrangères de la Grèce et président du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, **Hendrik Daems**, président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et **Dunja Mijatović**, Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe (Athènes, 4 novembre 2020)

réunion du Groupe de coordination entre le Conseil de l'Europe et l'OSCE, tenue respectivement en avril et novembre 2020. En même temps, les Délégués ont approuvé le texte du projet de résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la **coopération entre les Nations Unies et le Conseil de l'Europe**. En février, les Délégués ont tenu un échange de vues sur les questions relatives aux droits de l'homme avec la Présidente du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies.

■ En outre, en novembre, les Délégués ont pris note, dans le contexte de la mise en œuvre de la Déclaration commune sur le renforcement de la coopération entre le Conseil de l'Europe et l'**Organisation internationale de la Francophonie**, du programme de coopération 2020-2023 entre les deux organisations.

■ En juillet 2020, les Délégués ont accueilli avec satisfaction le rapport d'étape sur la mise en œuvre du Partenariat de voisinage avec **la Tunisie** pour la période 2018-2021 et ont chargé le Secrétariat de poursuivre la mise en œuvre de ce partenariat et de leur soumettre un rapport final en temps utile.

■ En octobre 2020, sous la Présidence grecque, le Comité des Ministres a adopté le projet de budget ajusté pour 2021, dans le cadre du **Programme et budget biennal** de l'Organisation (2020-2021). Lors de cette même réunion, compte tenu des répercussions opérationnelles de la crise de la covid-19, le but étant d'assurer la continuité des activités de l'organisation, les Délégués ont salué la stratégie numérique de réunions en ligne et autorisé l'utilisation des crédits non dépensés du budget ordinaire de 2020 pour la mise en œuvre de cette stratégie. En outre, compte tenu des circonstances exceptionnelles liées à la pandémie de



Conférence Protection environnementale et droits de l'homme, organisée sous l'égide de la Présidence géorgienne du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe - **David R. Boyd**, Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits de l'homme et l'environnement (Strasbourg, 27 février 2020)

covid-19, en décembre 2020, les Délégués ont autorisé des mesures exceptionnelles pour les mécanismes de suivi effectuant des visites sur place, afin de se remettre sur la bonne voie et de rattraper les cycles de suivi d'ici à 2024.



Transfert de la présidence du Comité des Ministres de la Géorgie à la Grèce, **David Zalkaliani**, ministre des Affaires étrangères de la Géorgie et **Miltiadis Varvitsiotis**, ministre délégué aux Affaires étrangères européennes de la Grèce. (Strasbourg, 15 mai 2020)



Transfert de la présidence du Comité des Ministres de la Grèce à l'Allemagne – **Rolf Mafael** Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire Représentant permanent de l'Allemagne et **Panayiotis Beglitis** Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire Représentant permanent de la Grèce (Strasbourg, 18 novembre 2020)